

N° 129
AVRIL / MAI
2023

LA CHASSE AUX OEUFS

CHOCOLAT ET CONVIVIALITÉ!



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

FOCUS
La chasse aux
oeufs de Pâques

DOSSIER
Budget 2023

ET AUSSI
Les portraits
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Ce sont les mots prudence et raison qui ont guidé le Conseil Municipal dans l'élaboration du budget 2023. Les très fortes augmentations des prix de l'énergie, qui vont peser lourdement sur notre budget de fonctionnement, nous ont conduits à prévoir, cette année, une légère augmentation des taux communaux. Cela faisait 15 ans que ces taux demeuraient inchangés et même si cette décision a été difficile, elle nous assure des recettes supplémentaires, nécessaires quant aux investissements à réaliser.

La prudence nous a conduits à repousser à l'année prochaine la construction de la nouvelle salle à la place de notre actuelle salle des fêtes et nous assure ainsi une trésorerie plus confortable pour ce projet en 2024. **C'est donc un budget qui s'équilibre à hauteur de 4 172 009,36 euros en fonctionnement et 2 084 895,48 euros en investissement qui vient d'être voté le 5 avril dernier.** Vous trouverez dans les prochaines pages de ce

numéro de l'Echo le détail de ce budget 2023.

Le 26 avril, monsieur le Préfet nous a conviés à la première réunion de la commission départementale du suivi du GPSO. Nous avons pu, avec mes collègues Maires, les associations environnementales présentes et les différentes autres personnes conviées, exprimer notre opposition et celle des habitants quant à ce projet pharaonique. J'ai officiellement indiqué que si les AFSB et la LGV étaient construits, il faudrait entre autres :

- des expertises réalisées par des experts indépendants sur les routes, les bâtiments publics et privés
- les engagements de l'Etat
- des protections phoniques efficaces
- des prix d'acquisition raisonnables

Malgré toutes les observations formulées tout au long de cette réunion de trois heures, monsieur le Préfet est resté inflexible et nous confirme de volonté de voir ces projets menés à bien. Il est évident que la mobilisation reste de mise et que les prochaines réunions de cette commission départementale seront animées.

Amicalement, votre Maire,

Christian TAMARELLE

Vice-Président de la Communauté de Communes

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1600 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 129 - Avril - Mai 2023
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC



SOMMAIRE

3/ AMÉNAGEMENT

4/ LA MAIRIE ET VOUS

5/ À L'ORDRE DU JOUR

6/ DOSSIER : BUDGET 2023

8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

10/ VIE ASSOCIATIVE

14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES

16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES

18/ INFOS LOCALES

19/ PORTRAITS

20/ FOCUS : CHASSE AUX OEUFS / 8 MAI

Classement sonore des infrastructures terrestres

PRÉFET DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Urbanisme Planification Énergies et Mobilités
Unité Mobilité Énergie Transports

Affaire suivie par :
Christel Binche
Chargée d'études énergie transports
Tél : 05 47 30 52 96
Mél : christel.binche@gironde.gouv.fr

Bordeaux, le 14 MARS 2023

ARRIVÉ LE
16 MARS 2023
MAIRIE ST-MÉDARD D'EYRANS

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la consultation du projet de classement sonore des infrastructures de transports terrestres, vous me notifiez le 26 juillet dernier prendre acte du classement sonore sur votre commune. Vous me faites également part des nuisances sonores liées à l'autoroute A62 que subissent vos administrés et me demandez d'agir afin de mettre en place des murs anti-bruits.

Les mesures préventives et curatives de lutte contre le bruit le long de cet axe ont été mises en œuvre dans le cadre des différents plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

Les nouvelles cartes de bruit stratégique (CBS) ont été approuvées le 27 juin 2022. A la lumière des zones de bruit critique qui pourraient se révéler dans votre commune, un nouveau plan d'actions serait mis en œuvre conformément à la réglementation dans le cadre du PPBE de 4ème échance qui sera approuvé d'ici juillet 2024.

Les services de la direction départementale des territoires et de la mer se tiennent à votre disposition pour vous fournir plus d'informations.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la meilleure.

La Directrice Départementale
des Territoires et de la Mer
Renaud LAHÉURTE
Renaud LAHÉURTE

> Vous trouverez ci-dessous différents courriers concernant le classement sonore des infrastructures sonores de la commune et notamment la demande de monsieur le Maire de faire effectuer des contrôles de bruit et de mettre en place des protections sonores au droit des secteurs urbanisés.

SAINT MÉDARD D'EYRANS

Saint Médard d'Eyrans, le 26/07/2022

DDTM

Courrier exclusivement mis en ligne sur la plateforme démarches simplifiées

Objet : révision classement sonore des infrastructures de transports terrestres (suite sollicitation mail 29/06/22)

Madame la Préfète,

J'ai reçu le 29/06/2022 par mail votre courrier ainsi qu'un ensemble de documents à télécharger concernant le nouveau classement sonore des infrastructures de transports terrestres.

Rien n'a changé par rapport au classement lié à l'arrêté préfectoral du 02/06/2016 si ce n'est que le trafic au niveau de l'autoroute A62 s'est accru.

Je vous prie de faire effectuer des contrôles de bruit (niveau de décibels) sur le territoire communal et de mettre en place des protections sonores (murs anti-bruit) au droit des secteurs urbanisés.

Restant à votre entière disposition et dans l'attente des suites que vous ne manquerez pas de donner à cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
De communes de Montesquieu,
Christian TAMARELLE

SAINT MÉDARD D'EYRANS

Saint Médard d'Eyrans, le 21/03/2023

Monsieur le Préfet
DDTM
Service urbanisme paysage énergies et mobilités
Bureau A2218
Cité administrative-BP 90
33090 Bordeaux cedex

Courrier adressé par voie postale et par mail : jeremy.rioult@gironde.gouv.fr
Président de la Communauté de communes de Montesquieu

Objet : arrêté 2023-02/01 portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Gironde
N/refs :CT/CMD

Monsieur le Préfet,

J'ai bien reçu votre courrier du 14/03/2023 relatif à l'affaire citée en objet

Je réitère néanmoins que l'autoroute A62 qui traverse la commune de Saint Médard d'Eyrans est classée en niveau 1 avec un niveau supérieur à 81 db de 6 h à 22h et supérieur à 76 db de 22h à 6h.

Ce classement entraîne une largeur maximum des secteurs affectés de part et d'autre de l'infrastructure de 300 mètres.

Je vous avais alerté le 26/07/2022 via le courrier qui a été déposé sur la plateforme « démarches simplifiées » quant à la nécessité de mettre en place des protections sonores (murs anti-bruit) au regard du trafic accru de l'infrastructure routière.

Je renouvelle ma demande car dans ce secteur des 300 mètres, de nombreuses habitations existent et les habitants se plaignent régulièrement du bruit généré par l'A62.

De plus, le niveau sonore pour la ligne ferroviaire qui traverse aussi la commune est supérieur à 84 db de 6h à 22h et supérieur à 79 db de 22h à 6h.

La aussi, il semble primordial de prévoir des protections sonores de part et d'autre afin que les habitations situées dans les 250 mètres ne soient pas impactées par le bruit.

Si le projet des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) se concrétise dans les années à venir, il est indispensable que ces équipements soient mis en œuvre sur les parties urbanisées et à urbaniser prévues dans le cadre du PLU communal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées,

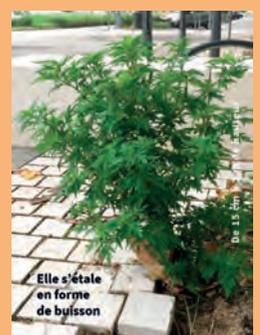
Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
De communes de Montesquieu,
Christian TAMARELLE

Attention à l'ambrosie

L'ambrosie est une plante exotique envahissante. Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.).

Plus d'informations : Observatoire des ambrosies
<https://ambrosie-risque.info>



LA MAIRIE ET VOUS

250 personnes présentes à la réunion publique AFSB / LGV



Le 24 avril dernier, monsieur le Maire, également Président d'honneur de l'association LGVEA a organisé une réunion publique sur les sujets des AFSB / LGV (Aménagements Ferroviaires au sud de Bordeaux et Lignes à Grande Vitesse) du GPSO (Grand Projet du Sud-Ouest). Cette réunion publique a été animée conjointement par Christian TAMARELLE et l'association LGVEA, représentée par Michel LOPEZ, Président et Jean-Robert THOMAS, trésorier-adjoint.

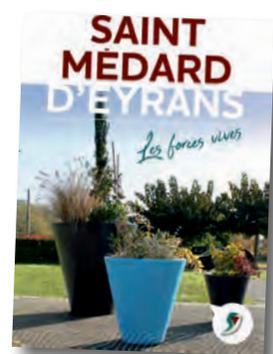
Le compte rendu de la réunion est disponible sur le site Internet de la commune, rubrique "Actualités".

Appel à recensement des professionnels du territoire saint-médardais

Que vous disposiez d'une entreprise implantée sur le territoire saint-médardais ou que vous exerciez une activité en qualité d'entrepreneur individuel relevant du commerce, de l'industrie, de l'artisanat ou des professions libérales, ceci vous intéresse !

Dans le cadre de ses actions, la Commission Communication de la municipalité a réalisé en 2022 un nouveau support de communication visant à recenser l'ensemble des forces vives de la commune et notamment celles issues du tissu économique saint-médardais, dont vous êtes un acteur majeur.

Dans un souci d'anticipation et si vous souhaitez être référencé gratuitement sur la deuxième édition, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la fiche signalétique disponible sur le site Internet de la commune ou à l'accueil de la mairie, au plus tard le 19 juin 2023.



Pour bien vivre ensemble

Afin de préserver notre qualité de vie, il est indispensable de savoir cohabiter en respectant certaines règles de savoir-vivre :

- > les travaux bruyants sont autorisés uniquement les : jours ouvrables de 8h30 à 12h / de 14h30 à 19h30 / samedis de 9h à 12h / de 15h à 19h / les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- > **la propreté des trottoirs et caniveaux jusqu'au fil d'eau incombe aux résidents. Ne jetez rien dans les caniveaux et avaloirs**
- > **Les poubelles (containers), une fois ramassées, doivent être retirées des trottoirs**

- > Les feux de jardin sont interdits toute l'année (arrêté préfectoral du mois de juillet 2005)
- > Les animaux doivent être tenus en laisse dans les espaces publics et leurs déjections doivent être ramassées par leurs propriétaires
- > **L'égagement des arbres et des haies incombe au riverain, propriétaire ou locataire. Il doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le domaine public**
- > **Le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs car ils sont réservés aux piétons**

État civil

Naissances :

Shaïne ARIBI, le 22/03/2023
Mahé PRUVOT, le 02/05/2023
Gabriel MANTOVANI, le 03/05/2023

Mariages :

Nathalie DUMAS et Thierry CAMBEFORT, le 15/04/2023
Barbara BORDENAVE et Laurent ANGLADE, le 24/04/2023

Mariages :

Caroline VIDAL et Tristan GENESTE, le 29/04/2023
Claudia LEITE SANTOS et Stéphane FERREIRA de LIMA, le 29/04/2023

Décès :

Robert GENDRE, le 16/03/2023
Max TERRAIL, le 04/05/2023
Marie-Claire TRIAUD veuve CHAUVET, le 10/05/2023

Extraits du Conseil Municipal du 5 avril 2023

> Approbation du Compte de gestion 2022

le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

> Vote du compte administratif 2022

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	CLOTURE
			Excédent
Prévu	3 501 464,10	3 501 464,10	
Réalisé	2 618 760,68	2 958 472,94	339 712,26

Investissement	DEPENSES	RECETTES	CLOTURE
			Excédent
Prévu	2 112 166,36	2 112 166,36	
Réalisé	868 391,88	1 405 185,01	536 793,13

Résultat de clôture	
Fonctionnement	339 712,26
Investissement	536 793,13
Résultat global	876 505,39

Au même titre que le compte de gestion 2022, le compte administratif 2022 intègre la dissolution du budget de la caisse des écoles.

> Affectation des résultats 2022

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :			
Résultat de l'exercice	excédent :	339 712,26 €	
	déficit :		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) (dont 4945,74€ de la dissolution de la caisse des écoles)	excédent :	650 709,10 €	
	déficit :		
Résultat de clôture à affecter	excédent :	990 421,36 €	
	déficit :		
Résultat réel de financement de la section d'investissement :			
Résultat de la section d'investissement de l'exercice (D001)	excédent :	536 793,13	
	déficit :		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	39 472,99	
	déficit :		
Résultat comptable cumulé (R001)	excédent :	576 266,12	
	déficit :		
Dépenses d'investissement engagées non mandatées:		-177 200,00	
Recettes d'investissement restant à réaliser :		65 531,00	
Solde des restes à réaliser (RAR) :		-111 669,00	
Besoin de financement de la section d'investissement (D001) :			
Besoin de financement total (R1068) :			0,00

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
dépenses	recettes	dépenses	recettes
D002= déficit reporté	R002= Excédent reporté :	D001=	R001= excédent reporté :
	990 421,36 €		576 266,12
			R1068 =
			0,00

> Vote des taxes

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 14/04/2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38,70%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 40,57%

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus, consécutivement à la réforme de la fiscalité directe locale.

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et les logements vacants pour les collectivités ayant institué la taxe peut être à nouveau voté. L'état 1259 a été mis à jour en ce sens.

Le Conseil Municipal décide de modifier les taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022 soit :

Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 40,00%

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : 41,93%

Taxe d'Habitation (TH) : 13,55%

> Vote du budget primitif 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le Budget Prévisionnel 2023 arrêté comme suit au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	4 172 009,36	4 172 009,36
Section d'investissement	2 084 895,48	2 084 895,48

> Subventions aux associations

Une somme de 21 000 euros est allouée aux associations.

> Demande de subvention au titre du FDAEC 2023

M. Bernard Fath et Mme. Corinne Martinez, conseillers départementaux nous ont indiqué que le montant du F.D.A.E.C pour notre commune est de 13 622 euros.

L'attribution de la subvention concerne des travaux liés à divers aménagements de voirie (avenue de l'Esteyrolle, rue du Milan et route de Larchey).

Le montant estimatif total de ces travaux s'élève à 18 339,60 euros HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

FDAEC 13 622,00 € et commune 4 717,60 €

> Avenant à la convention-cadre de recours à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le Centre de Gestion de la Gironde

> Mise en place d'un plateau surélevé avenue du Bedat (RD 114) : autorisation de signature de convention entre le Département et la commune

Convention avec le Conseil Départemental de la Gironde concernant l'installation d'un plateau surélevé avenue du Bedat situé en agglomération sur la RD 114.

> Convention de gestion et d'entretien de l'ouvrage d'art entre l'Etat et la commune (passage supérieur à l'autoroute A63 supportant la rue du Milan)

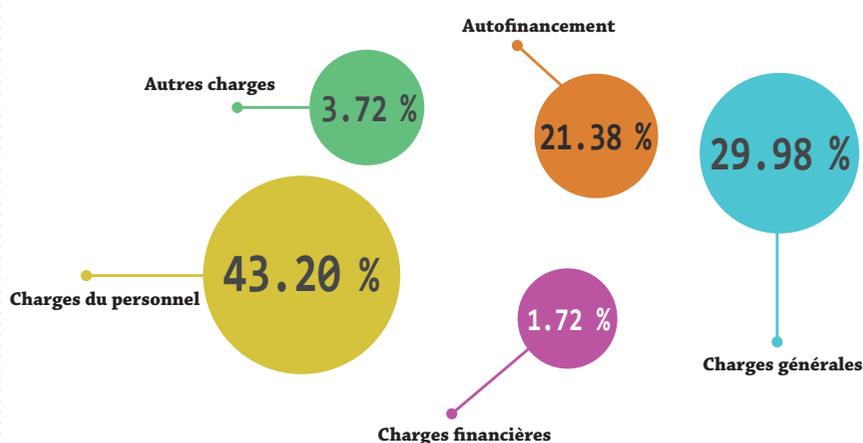
Budget 2023

Section de fonctionnement

Cette section de fonctionnement trouve son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, pour un montant de 4 172 009,36 euros.

Dépenses de fonctionnement

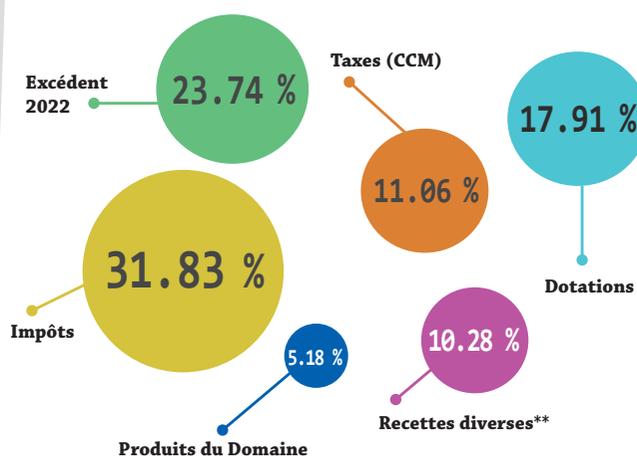
Le contexte de crise sanitaire de l'année écoulée, conjugué à une gestion des dépenses communales « raisonnée » nous autorise à dégager un excédent de fonctionnement de plus de 21 %, directement reversé en recettes d'investissement : cela constitue **l'autofinancement**.



Charges du personnel :	1 802 195,00 €
Charges générales :	1 250 606,00 €
Autofinancement :	892 098,36 €
Autres charges :	155 110,00 €
Charges financières :	72 000,00 €
Total :	4 172 009,36 €

Recettes de fonctionnement

Elles sont constituées spécifiquement des impôts directs ainsi que de la taxe additionnelle reversée par la Communauté des Communes de Montesquieu depuis 2002 à l'euro constant. Postes représentant à eux seuls près de 43 % de nos recettes de fonctionnement, auxquels nous devons ajouter les dotations de l'Etat en compensation de la suppression de la taxe d'habitation. De manière concomitante, nous reversons à cette section de fonctionnement près de 24 % d'excédent budgétaire issu de l'exercice 2022.

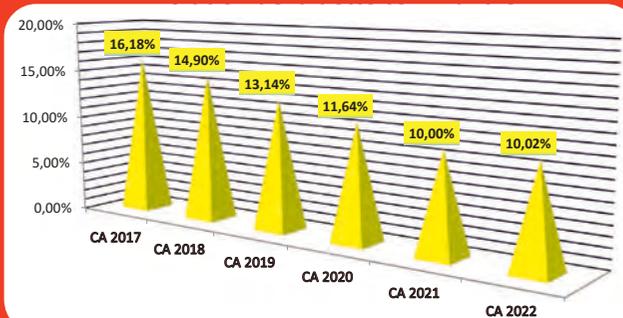


Impôts :	1 327 793,00 €
Taxes (CCM) :	461 300,00 €
Produits du Domaine :	216 020,00 €
Recettes diverses** :	428 940,00 €
Dotations :	747 535,00 €
Excédent 2022 :	990 421,36 €
Total :	4 172 009,36 €

** Fonds Départemental / Droit de place, taxes diverses pour 181 880 € / Autres produits de gestion courante pour 47 060 € / Atténuation de charges pour 200 000 €

Évolution de la dette communale

Pour cet exercice et au regard des dépenses prévisibles induites par l'augmentation des fluides notamment sur les voiries et les structures communales, il est apparu nécessaire pour le Conseil Municipal de procéder à une réactualisation des taux d'imposition communaux, taux qui n'avaient pas fait l'objet de la moindre revalorisation depuis l'exercice 2008.

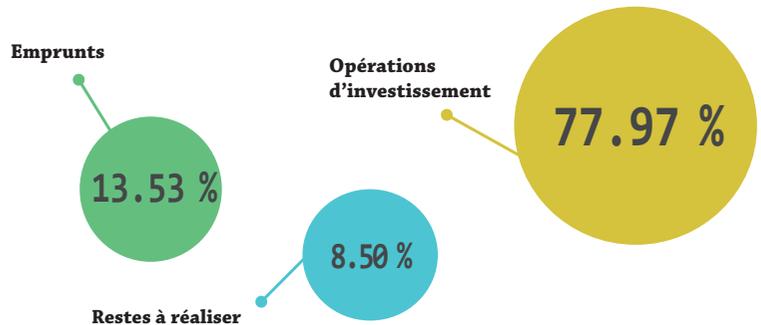


Section d'investissement

Cette section d'investissement trouve quant à elle son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, pour un montant de 2 084 895,48 euros.

Dépenses d'investissement

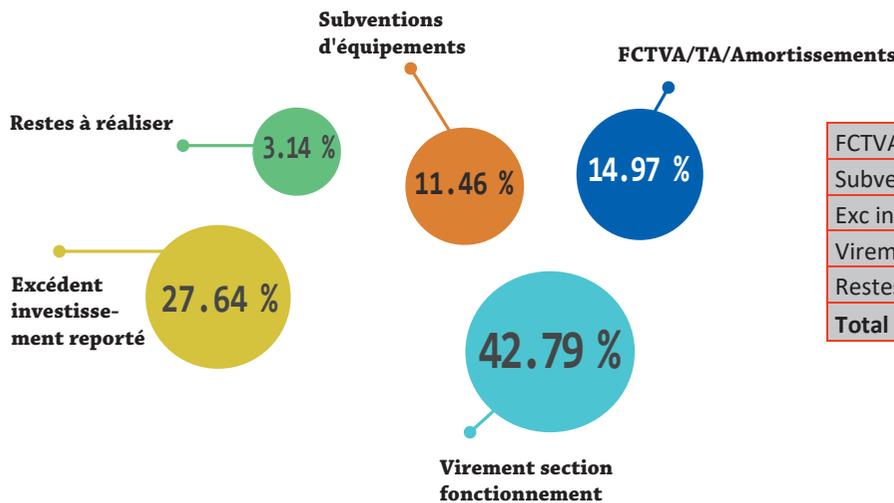
Nous sommes contraints, cette année encore, au regard de l'augmentation significative des prix répercutée par les entreprises, de surseoir dans la création du nouveau pôle culturel, en lieu et place de notre actuelle salle des fêtes. Cela constitue un choix assumé de la municipalité dont la volonté demeure de travailler sur le projet tel que défini entre les élus et le cabinet d'architecte. Nos efforts porteront donc sur différentes opérations visant à rationaliser la gestion des fluides des différentes structures communales avec pour seul objectif de maîtriser ces postes de dépenses aujourd'hui très « prégnants ».



Emprunt capital :	282 000,00 €
Opérations investissement :	1 625 695,48 €
Restes à réaliser :	177 200,00 €
Total :	2 084 895,48 €

Recettes d'investissement

Le choix est fait de mettre à profit une partie de l'autofinancement communal pour assurer certaines réalisations en dépenses d'investissement.



FCTVA, TA, Amortissements :	312 000,00 €
Subventions d'équipements :	239 000,00 €
Exc investissement reporté :	576 266,12 €
Virement section fonctiont. :	892 098,36 €
Restes à réaliser :	65 531,00 €
Total :	2 084 895,48 €

Vote du budget des écoles

Inscriptions budgétaires école maternelle	Inscriptions budgétaires école élémentaire
Fonctionnement	Fonctionnement
Fournitures administratives, informatiques et petits équipements :	Fournitures administratives, informatiques et petits équipements :
1 500 €	1 413 €
Fournitures scolaires :	Fournitures scolaires :
5 200 €	9 065 €
Voyages, déplacements, visites :	Voyages, déplacements, visites :
2 100 €	7 452 €
Fêtes, cérémonies :	Transports collectifs :
800 €	2 940 €

A l'instar des exercices antérieurs, la municipalité demeure à l'écoute des enseignants pour le bien-être de nos enfants (sorties, renouvellement du mobilier ou modernisation des classes). Cet exercice sera notamment marqué par la fin de l'informatisation de l'école maternelle dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements, ainsi que par le renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire.

Vote du budget du C.C.A.S.

Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	21 500,00 €	70	Produits des services, domaines et ventes diverses	700,00 €
012	Charges de personnel	4 500,00 €	74	Dotations et participations	2 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	35 598,62 €	75	Autres produits de gestion courante	3 400,00 €
67	Charges spécifiques	3 000,00 €	77	Produits spécifiques	0,00 €
			R002	Excédent fonctionnement reporté	58 498,62 €
Total		64 598,62 €			64 598,62 €

La municipalité, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Actions Sociales, poursuit ses actions en faveur des publics les plus fragiles que ce soit en son nom propre ou par l'intermédiaire de ses différents partenaires institutionnels (actions locales et réponses aux différentes demandes de subventions).

DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Maternel : bouge ton corps !

Pour cette dernière période de vacances de l'année scolaire, les enfants ont profité de nombreuses animations proposées par l'équipe.

Deux semaines rythmées par le cirque, le corps et la musique. « Youpla bouge ton corps » en était le thème. Les enfants ont pu découvrir le cirque grâce à deux intervenants et au travers d'ateliers de jongleries, d'acrobaties et d'équilibres mais aussi de clowns. Ils ont pu réinvestir toutes ces découvertes lors d'un spectacle à destination des parents.

Incontournable pour Pâques, les enfants ont participé à une grande chasse aux œufs dans le centre. Les chocolats n'ont pas eu le temps de fondre !

Pour finir, nous sommes allés à Youpi Parc où tout le monde a pu « boumer » son corps sur les trampolines, toboggans et autres parcours !



Primaire : Pâques en folie !

Les cloches de Pâques sont arrivées au centre de loisirs pour ces vacances d'avril. Entre réalisations de paniers, confections d'œufs décorés de poules ou de lapins « fashion » ou encore des pâtisseries chocolatées, les animateurs ont su mettre en avant et exploiter ce thème si important aux yeux des enfants et des gourmands ! Tradition oblige, une grande course aux œufs de Pâques a été organisée et appréciée : entre épreuves sportives et de réflexion, un seul objectif, gagner du temps pour aller récupérer les chocolats !

Dans un autre registre, les enfants ont pu participer au festival de la ludothèque de Canéjan, profiter d'un bowling ainsi que

d'une séance de cinéma afin de souffler ! Enfin, ces vacances ont vu le retour d'un grand jeu médiéval, basé sur l'histoire de la commune et ses crois de missions. Balade, histoires et énigmes étaient le leitmotiv de la journée.

Maintenant place aux grandes vacances estivales.



Ados : adrénaline ++



Beaucoup de chiffres durant ces dernières vacances. Un groupe de 16 jeunes pour le Wave surf café, 8 chutes par jeune en moyenne toutes les 2 minutes durant 1 heure... C'est bon vous avez le résultat ? À cela, rajoutons les sourires, les efforts physiques, la concentration et la bonne humeur.

Niveau frissons, nous vous conseillons « le Vortex » souvent appelé hyper-réalité virtuelle.

Cette technologie du déplacement libre permet de plonger les joueurs dans des espaces vraiment immenses. « Vortex

expérience vr » propose ainsi une immersion dans une salle de 500 m² où les joueurs sont équipés de leur matériel (casque, arme, ordinateur dans le dos, veste sensorielle) et sont lancés en équipe dans un scénario d'échappement mêlant action et progression.

Nous avons aussi pratiqué la grimpe sur des murs d'escalade ludiques, colorés et fun en sécurité et en autonomie, grâce à des systèmes d'auto-assurance. Certains murs se pratiquent à plusieurs pour plus de fun : le Face à Face, le Sprint ou encore le Pilier de l'Amour.

Bilan comptable : des centaines de rires, une bonne dose d'adrénaline, des kilos de découvertes, et un max d'étoiles dans les yeux de nos ados !



Durant toute l'année scolaire, le département de la Gironde propose des opérations « Jeunes au stade »

Le Département et 15 clubs girondins de haut niveau inscrits dans le « Club Elite 33 » s'associent afin d'offrir des places aux jeunes girondins accompagnés pour assister à des rencontres sportives de prestige. Grâce à l'opération "Jeunes au stade", les moins de 18 ans encadrés peuvent assister gratuitement aux grands événements sportifs en Gironde : matchs de rugby avec l'UBB, de football avec les Girondins de Bordeaux, de hockey sur glace avec les Boxers et bien d'autres encore.

Cette année, l'espace ados s'est vu proposer des places pour venir encourager l'UBB, les Boxers ou encore le BBL en Handball !



A NOTER

Argent de poche

L'opération Argent de poche sera reconduite pour les vacances d'été fin juin et tout le mois de juillet.

Inscriptions et renseignements en mairie ou sur le site Internet de la commune.

Spectacle de théâtre périscolaire primaire et association POPART

La représentation des enfants de l'atelier théâtre du périscolaire primaire et des enfants de l'atelier théâtre Popart aura lieu le mercredi 28 juin à 20h à la salle des fêtes.

Au programme, deux pièces :

« Contes de l'à peu près » de Johann Corbard. Une relecture assez contemporaine, voire absurde mais surtout drôle des contes pour enfants qui ont traversés notre enfance.

« les mots cailloux » de Willerval. Il y a des mots qui font mal,

parfois très mal. Ce sont les mots cailloux. Les enfants savent lancer des mots cailloux. Des mots qui blessent les autres mais aussi le monde. Comment guérir ces blessures que l'on ne voit pas...

Fête du périscolaire

Cette année, le Festival de la Jeunesse aura lieu le vendredi 2 juin à 19h à la salle des fêtes, pour une restitution des activités du primaire (ALSH, périscolaire et école).

Les dates de l'été

> Jeudi 1^{er} juin – date d'ouverture des réservations (ALSH maternel et primaire + séjours primaire / Ados) pour l'été

> du lundi 10 au vendredi 28 juillet : ouverture ALSH juillet

> du lundi 31 juillet au vendredi 18 août : fermeture estivale des ALSH

> du lundi août 21 au vendredi 1^{er} septembre : ouverture ALSH août

APBA : sur le terrain avec les étudiants de l'université de Bordeaux

C'est sous un temps absolument exécrable que l'APBA a reçu les 11 et 12 mars derniers, l'association AMBIGU (Association des étudiants en Biologie et Géologie de l'Université de Bordeaux) sur le site paléontologique historique du château Plantat à Saint-Morillon, daté de l'Aquitainien.

L'objectif de ce week-end était de faire découvrir la réalité du terrain à des étudiants qui, pour l'immense majorité d'entre eux, ne connaissent les fossiles qu'au travers des spécimens qu'ils voient dans les collections et dans les laboratoires, au cours de leur formation.

Ce fut donc l'occasion pour eux de se retrouver en prise directe avec le terrain (et le travail du paléontologue) pour ma-



nier la pelle, la pioche et les tamis, afin d'apprendre à rafraîchir une coupe, à décaisser la roche environnante, à réaliser une « table » de fouille, à extraire les fossiles in situ et bien entendu à comprendre l'intérêt de toute cette méthode scientifique.

L'APBA démontre par cette démarche pédagogique pratique et originale, que les associations de paléontologie régionale ont un rôle important à jouer auprès des jeunes publics (scolaires, étudiants) afin de les initier à la paléontologie et leur transmettre nos connaissances et notre savoir-faire.

Tous les étudiants sont repartis fourbus, mais très heureux d'avoir pu découvrir l'envers du décor des collections, qu'ils seront amenés à étudier durant leur cursus.

• 9h30 : Accueil convivial sur la place « Place loi 1901 » de Saint Médard d'Eyrans.

• 10h : Balade pour constater les impacts des AFSB et LGV dans la commune.

• 13h : Prises de parole des organisateurs et des élus présents.

• 13h30 : Restauration sur place (grillades, sandwiches, buvette).

• 15h : Échanges et débats avec le public et les associations / collectifs présents (33, 40, 47, 64, etc.) Prises de parole.

• Stands de Soutien & d'Information, animations musicales et festives !



LGVEA : rencontre inter-départementale des opposants aux AFSB et LGV

Samedi 3 juin
Place de la Loi 1901

HBSME : un bilan très positif

Lors des dernières semaines, outre les entraînements et matchs, des événements exceptionnels ont rassemblé nos licenciés, comme le "stage gardiens" lors des vacances, les poissons d'avril et la chasse aux œufs pour les babys et minihand.

La fin de saison handballistique est proche, les championnats sont à présent terminés, mais les joueurs s'entraînent jusqu'au bout !

Le bilan est positif tant au niveau des résultats des matchs que de la création de véritables esprits d'équipe.

Un repas de remerciement pour les coaches et autres bénévoles a eu lieu le samedi 6 mai, dans une ambiance chaleureuse.



Encore un moment convivial en perspective : l'assemblée générale est prévue le samedi 17 juin. L'occasion pour tous de se retrouver et faire le bilan officiel de l'année.

C'est maintenant l'occasion pour les joueurs qui changeront de collectif à la rentrée de rejoindre leurs futurs coéquipiers. Un passage de relais toujours apprécié.

Pensez dès le mois de juin à faire votre entraînement d'essai pour les nouveaux et à créer ou renouveler votre licence sur notre site Internet handball-saint-medard-deyrans.fr

Pétanque : les championnats 2023 !

Les week-ends des 15 / 16 et 22 / 23 avril, notre club de pétanque a organisé deux compétitions qualificatives pour représenter notre région au championnat de France. Bravo aux deux équipes triplète de Bassens championne et vice-championne qui iront les 17 et 18 juin à Perpignan, ainsi qu'aux championnes doublette du club de Fontet qui iront les 22 et 23 juillet à Auxerre et les vice-championnes qui, elles, iront au championnat régional le 28 mai à Bouresse : bonne suite de la compétition à elles.



Résultat sportif concernant notre club, sur le 1^{er} week-end en triplète, les filles de notre club, Brigitte DUBRILOT, Brigitte FERRER et Martine CARRASCO, ont manqué du petit plus pour passer les poules et surtout d'un manque de compétitions ensemble pour trouver une complicité de jeu.

Concernant le 2^{ème} week-end en doublette, deux équipes : Martine et Jocelyne DECAP ne sont pas sorties des poules. Là encore par manque de com-

pétitions ensemble et une 1^{ère} participation de Jocelyne qui ne leur ont pas permis de trouver harmonie et complicité pour franchir les poules. En revanche l'équipe des Brigitte a bien défendu nos couleurs en atteignant les 16^{èmes} de finale : bravo à vous les filles. Pas de doute, le millésime 2024 sera meilleur pour nos représentantes.

Malgré une météo "mi-figue mi-raisin", toutes nos journées étaient bien remplies et nous avons pu accueillir plus de 350 personnes sur la place de notre village.

Le bureau est satisfait de cette réussite et nous tenons surtout à remercier vivement l'aide précieuse de l'ensemble des bénévoles qui a répondu présent... sans eux, le succès n'aurait pas été là. Nous avons passé des bons moments conviviaux, merci.

Le bureau tient aussi à remercier la mairie pour le prêt de matériels et la mise à disposition d'un grand bar-num (qui nous a plus servi sur le 2^{ème} week-end pour s'abriter), sans oublier les employés communaux pour le montage, le démontage et leur sympathie.



BAYEN : bientôt l'été !

L'été s'annonce prometteur : deux de nos séjours sont complets et il ne reste que quelques places pour le camp Ados (14-18 ans - 11 jours) du 31 juillet au 10 août. Si vous êtes intéressés, ne tardez pas. Contactez nous par l'intermédiaire de notre site : assobayen.net

Le 22 avril, s'est tenue l'assemblée générale de notre association, en présence de monsieur le Maire et de madame Laure Gérard, adjointe. Après la présentation et le vote des bilans moral et financier, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration, élu pour trois ans et celui-ci a ensuite élu les membres du bureau.



Président : Joël Brun / Vice-président : Benoît Puel / Secrétaires : Christophe Vermieuwe et Claire Brun / Trésorière : Sylviane Blanc / Responsables du local : Patrick et Cécile Allières.

Familles rurales : assemblée générale

Notre assemblée générale s'est tenue le lundi 27 mars 2023 en présence de monsieur le Maire, l'Adjoint aux associations et les membres du bureau de Familles rurales.

Pour nous soutenir dans notre action, un grand nombre

d'adhérents étaient présents, ce qui nous encourage à poursuivre nos activités.

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale dans la bonne humeur.



VIE ASSOCIATIVE

SSM : prêt à rebondir

Il y a des saisons où ça rigole (2021-2022) et d'autres où le tunnel que vous traversez est interminable. Un long tunnel dans l'élite du football régional aquitain, jalonné de coups durs en tous genres et inondé par une incroyable cascade de blessures.

Pas moins de 70 % des joueurs de l'effectif de l'équipe première du SSM ont été absents au minimum un mois, sans parler des joueurs titulaires, opérés ou indisponibles jusqu'à la rentrée en juillet prochain.

Inutile de vous faire un dessin. Malgré une volonté farouche de s'en sortir mais sérieusement diminuée, l'équipe fanion du Stade Saint-Médardais n'a pas pu se maintenir, d'autant que dans une refonte de ses championnats, la Fédération Française de Football et la Ligue de Nouvelle-Aquitaine ont imposé cinq descentes en R1 cette saison. Trop, c'est trop !

Mais, sous l'action du tandem présidentiel Julien Faugère-Matthieu Roques, le Stade Saint-Médardais est déjà prêt à rebondir en R2, là où il doit nourrir des ambitions, dans un championnat plus conforme à ses moyens financiers et



Les U 11 au tournoi international de Montpellier

humains. Un nouvel organigramme se met en place.

En seniors, la jeunesse du club qui émerge du frétilant vivier du SSM, doit maintenant frapper à la porte des équipes première, B et C. Un meilleur suivi de l'école de football sera également appliqué dès la rentrée, avec encore plus d'éducateurs sous la direction du Responsable Technique Jeunes dont le champ d'actions sera élargi.

Des équipes de jeunes qui incarnent la vitalité du SSM. Nos U17 sont champions en Départementale 3, nos U19 sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe du District, les U11 dirigés par Damien Morlaas, ont participé dernièrement à un tournoi international à Montpellier où ils ont terminé quatrième.

L'AG du club le 3 juin prochain, jumelée au dernier match de la saison et à la journée des partenaires, bouclera 2022-2023 et lancera 2023-2024. Au SSM, on ne s'arrête jamais ou si peu...

Comité des fêtes : la fête locale



Nous vous attendons nombreux durant la fête locale les 9, 10 et 11 juin. En plus de la fête foraine, nous vous proposons cette année de voyager à destination de l'île

Maurice, de découvrir sa musique, ses danses, sa culture et sa cuisine.

Cette île située dans l'océan Indien qui s'est appelée Isle de France jusqu'en 1810 est mise à l'honneur et le Comité des fêtes vous offre la possibilité, à travers l'organisation d'une tombola, de gagner deux billets d'avion aller/retour pour vous y rendre.

Alors ne laissez pas passer votre chance, car nous ne pourrions pas vous offrir tous les ans un tel cadeau. Achetez vos tickets de Tombola sans tarder, **le tirage au sort aura lieu à l'occasion du repas de la fête le samedi 10 juin à 20h30.**

Connectez-vous à notre billetterie en ligne helloasso, Tombola ile maurice - Comité des fêtes de St Médard d'Eyrans (helloasso.com)

Nous serons présents également sur le marché pour vendre des tickets le dimanche 4 juin au matin. Les tickets sont aussi en vente au camion « Fleurs de passage ».

Contact 07 56 99 58 21 stmedardenfete@gmail.com

Nous souhaitons dès à présent un bon voyage aux heureux gagnants et nous vous donnons rendez-vous autour d'un apéritif coloré le vendredi 9 juin à 19h sur la place de la Loi 1901.

SO Whisky : la saison touche déjà à sa fin !

La dernière rencontre aura lieu le vendredi 14 juin à la Cave Dégusta de Saint-Jean-d'Ilac pour une dégustation exceptionnelle avec la Scotch Malt Whisky Society et leurs embouteillages puissants et très qualitatifs.

On se retrouve dès septembre pour la rentrée de la saison 2023/2024. Une saison déjà riche en rendez-vous avec de très belles rencontres : ambassadeurs écossais, embouteilleurs indépendants, distilleries et bien d'autres surprises.

Pour toute information, retrouvez-nous sur notre compte Instagram : <https://www.instagram.com/cedric.sowhisky/> et sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/sowhisky-bordeaux>



TCSM : de la cour au court, le tennis s'invite à l'école

Depuis la rentrée de printemps, les activités tennistiques poursuivent leur développement et **le tennis a fait son entrée à l'école élémentaire**. Sur la base d'un partenariat entre



l'école, le rectorat, le TCSM et la Fédération Française de Tennis, un projet pédagogique a été développé alliant activités d'enseignements et découverte du tennis. Il permet de croiser différentes disciplines tels que les mathématiques, le domaine artistique et les langues vivantes, tout en développant la motricité, l'appréhension de l'espace et la coordination des mouvements. Ce projet dénommé « de la cour au court » s'inscrit notamment dans le cadre du développement du sport à l'école, porté par le ministère de l'Éducation Nationale depuis plusieurs années.

L'ensemble des élèves des neuf classes découvrent le tennis, ses règles, ses techniques sous l'égide de notre jeune et dynamique coach Judith et de leurs maitresses. Des ateliers pratiques et variés sont mis en place sur les terrains communaux. Un grand merci au Directeur de l'école et aux enseignantes

mobilisés sur ce projet commun, ainsi qu'aux membres du bureau et aux parents bénévoles qui apportent leurs concours dans la réalisation des séances.

Ce projet remporte un vif succès pour le plus grand plaisir des enfants et des plus grands !

Côté court, les championnats de printemps ont démarré le 4 avril dernier pour l'équipe 1 masculine qui œuvre en division 4 régionale. Elle rencontre notamment des équipes en provenance du Lot-et-Garonne comme Agen, Bon-Encontre ou Sainte-Livrade-sur-Lot allant jusqu'au classement de 15/1.

L'équipe 2 masculine et les deux équipes féminines ont quant à elles démarré leurs rencontres fin avril et se termineront le 4 juin prochain : de beaux matchs et des moments conviviaux viennent agrémente des résultats encourageants.

Venez soutenir les équipes lors des matchs à domicile le 4 juin :

- > Equipe 1 féminine contre Villenave-d'Omon
- > Equipe 2 féminine contre Bazas.

Le TCSM organise également sa seconde édition du tournoi interne. Des rencontres en simple mais également en double mixte sont prévues tout au long des mois de mai et juin.

Côté agenda, à noter notre fête de fin de saison prévue le 17 juin prochain.

N'hésitez pas à nous contacter ou à prendre connaissance des informations sur notre page Facebook/Instagram ainsi que sur notre site Internet www.tcsmeyrans.fr

ESPACE : assemblée générale

L'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 03 juin 2023 à 17h

Salle des associations à Saint-Médard d'Eyrans

Pour toute personne intéressée par le patrimoine de notre village :

devenir membre adhérent 10 euros ; membre bienfaiteur à partir de 20 euros.

Association ESPACE : 9, avenue du 08 mai - Saint Médard d'Eyrans 33650.

Rugby : fin de saison dynamique

Le duo Quentin-Alexis verra partir quelques grands noms du club cette saison, Marmotte, Clém, Dan, Ben,... Donc nous ouvrons nos portes tous les mercredis (20h-22h) pour accueillir de nouveaux joueurs dans notre magnifique stade.

Les Arruanais préparent la rentrée prochaine avec un week-end cohésion prévu début septembre. Dylan, Rémi, Nicolas sont les nouvelles têtes qui participeront à cette prochaine rentrée.

En avril-mai, une victoire face aux Grav'agés de la Brède, un nul contre les affranchis de Bordeaux et une copieuse défaite face à Dassault de Mérignac.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Ecole Maternelle

La vie de l'école

Au début du printemps, les élèves de l'école maternelle ont profité du soleil pour défiler avec leurs masques fabriqués pour le carnaval. Ils sont également allés à la bibliothèque pour écouter les histoires toujours aussi passionnantes de Sophie. Enfin, ils ont participé à une chasse aux œufs de Pâques, pour les gourmands !



A vos agendas :

> La kermesse de l'école élémentaire aura lieu le mardi 27 juin (stade de la Bugonne)

> La kermesse de l'école maternelle aura lieu le vendredi 30 juin (école maternelle)

Ecole Élémentaire

Comme des professionnels !

Le 17 mars dernier, les élèves de CP et CE2 de mesdames Costanzo et Pallaro ont fait le show ! En compagnie de Jeancri (chanteur, auteur, compositeur du quatuor d'humour vocal les Frères Brothers), ils ont créé un spectacle de toutes pièces. Pour cela, ils ont travaillé sur les règles de vie, les émotions et l'hygiène (ateliers de réflexions et d'écritures).

Après de nombreuses répétitions très intenses, le spectacle, qui a eu lieu à l'Espace Culturel Georges Brassens de Léognan, a été une grande réussite !



Une journée inoubliable !

Les élèves de monsieur ROBERT se souviendront longtemps de leur année de CM2 et ce, pour plusieurs raisons. En effet, ils ont eu la chance d'accueillir monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale dans leur classe, ils font partie de la dernière génération d'élèves de monsieur Robert avant sa retraite et enfin, ils ont eu l'opportunité de passer une journée de rêve à Paris.

C'est le 25 avril dernier, accompagnés par leurs enseignants, quelques parents et madame l'Inspectrice d'Académie, qu'ils ont pris la direction de Paris par le premier TGV du matin. Dès la sortie de la gare, ils ont fait un premier arrêt pour



observer la tour Montparnasse, puis direction le métro jusqu'à l'Arc de Triomphe. Les enfants qui avaient appris en classe à se repérer sur un plan de Paris, ont pu constater l'immensité de la ville et son architecture si particulière qui fait sa renommée. Après avoir observé l'horizon et les

monuments, direction le Trocadéro et la Tour Eiffel, pour un pique-nique bien mérité !

L'après-midi, les enfants et leurs accompagnateurs avaient un emploi du temps bien rempli. Ils étaient invités au Ministère de l'Éducation Nationale où ils ont été très bien reçus par le chef de Cabinet du Ministre. Ils ont visité, échangé et enfin ont été reçus par le Ministre. Un très bon moment, tout en simplicité et ponctué d'explications sur l'histoire et le style du mobilier du ministère, notamment le bureau de Jean ZAY et de Guy de MAUPASSANT. Ils ont également eu la chance d'échanger avec le Ministre délégué chargé des Outre-Mer. Après un tour par les magnifiques jardins, il était temps de partir au deuxième rendez-vous !

C'est à l'Assemblée Nationale que les enfants ont poursuivi leur périple parisien. Ils étaient attendus par la députée de notre circonscription, Sophie METTE. Après les avoir accueillis, elle les a laissés aux mains de son attaché parlementaire, qui leur a fait visiter cette institution et son hémicycle si célèbre, dont ils avaient étudié le fonctionnement en classe.

L'heure du retour étant là, il a fallu rentrer. Les souvenirs sont nombreux, chacun retiendra la gentillesse de toutes les personnes rencontrées, le temps qu'elles ont pris pour échanger et expliquer et puis bien sûr la découverte de la capitale, pour beaucoup d'entre eux. Une journée exceptionnelle !



CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

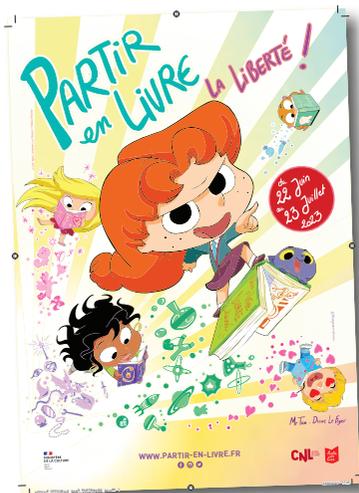
Club de lecture enfants

Sophie, notre bibliothécaire et maîtresse Aurore Bataille proposaient pour cette année un parcours de lecture aux enfants du CE1 au CM2.

Ce projet de partenariat a été créé pour promouvoir et valoriser la lecture comme source de plaisir, d'échanges et de rencontres. Un club ouvert à tous pour favoriser le développement de l'esprit critique et impliquer les jeunes lecteurs dans une démarche citoyenne d'électeurs.

Les enfants inscrits au club étaient invités à emprunter des romans sélectionnés et classés par niveaux de lecture, tous les lundis et vendredis pendant la récréation !

Des rencontres avec des ateliers étaient proposées dans l'année et l'élection de leurs coups de cœur aura lieu en juin pour clôturer l'aventure.



Partir en livre : " la liberté "

"Partir en Livre" part à la rencontre du jeune public tout l'été afin de transmettre le plaisir de lire !

La bibliothèque de Saint-Médard-d'Eyrans s'associe à ce projet et organise, en partenariat avec la librairie itinérante "Des Livres à bord", le

jeudi 13 juillet une journée d'animations :

- > 10h/17h30 : bibliothèque éphémère en accès libre sur le parvis de la salle des fêtes.
- > 10h30 lectures aux tout petits (1 à 4 ans)
- > 14h30 atelier origami
- > 16h30 heure du conte à partir de 4 ans
- > fresque collective // espace jeux XXL toute la journée

Gagnants du concours de poésie

Voici les trois poésies qui ont remporté le plus de voix pour le concours du printemps des poètes sur le thème "Frontières"!



Charline LABESQUE FAURE et Léna BOUROUMEAU-FUSEAU chez les petits



Jean DECOBECQ
chez les moyens



Melissa MALFILATRE
chez les grands

AGENDA juin / juillet

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 7 juin - 10h30/11h30

"Vroum" - pour les 0/3 ans

Sur inscription par mail

Club de lecture adulte

À la bibliothèque - Mardi 13 juin - 18h30

Vente publique de livres

Devant la bibliothèque - Samedi 17 juin - de 10h à 12h30

Livres sortis des collections de la bibliothèque

Prix unique : 1€ le livre

Club de lecture enfants : vote

À la bibliothèque - Jeudi 29 juin - 16h30

P'tit Atelier "Recycl'art" parents/enfants

À la bibliothèque - Mercredi 19 juillet - 10h/12h

à partir de 4 ans

Sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 26 juillet - 10h30/11h30

Les coups de coeur de l'année - pour les 0/3 ans

Sur inscription

BIBENJEUX en juillet

accès espace jeux XXL + espace jeux de plateau de la bibliothèque tous les mercredis et vendredis après-midi.

L'été de la bibliothèque

> Horaires de juillet (du 4 au 28)

Mardi 14h/18h

Mercredi 14h30/18h

Vendredi 10h30/12h - 14h30/18h

Fermé le samedi

> Fermeture estivale au mois d'août

Appel fête de la science

Nous organisons comme chaque année, le samedi 7 octobre de 10h à 18h, une manifestation labellisée dans le cadre de la fête de la science.

Depuis 9 ans, cette manifestation gratuite et conviviale a pour objectif la rencontre entre le public et les scientifiques (amateurs ou professionnels).

Cette journée propose expérimentations, expositions et ateliers, pour découvrir le monde des sciences d'une manière ludique.

Le projet privilégie des partenariats avec les associations

locales, la bibliothèque municipale, la Communauté de Communes de Montesquieu et les différents acteurs locaux ; mais nous faisons aussi appel à d'autres partenaires afin de renouveler nos propositions !

Cette année, la thématique est "la science et le sport". Nous souhaiterions mettre en avant les différents corps de métier en lien avec la santé tels que nutritionniste, sophrologue, infirmier, kinésithérapeute ou même coach sportif ... Si vous êtes intéressés pour participer à cet évènement et ainsi faire connaître vos activités, veuillez prendre contact avec Sophie HÉRAUD au 05 56 72 64 34.

Marché nocturne

La commune organise un marché nocturne/artisanal place de la Loi 1901, le samedi 9 septembre, de 17h30 à 23h, dans le cadre de sa « Fête de la rentrée ».

En plus des animations, cette manifestation proposera une restauration sur place et une buvette.

La mairie lance un appel à candidature pour le marché. Nous recherchons des artisans créateurs, des artisans du terroir et des marchands itinérants : l'emplacement, l'électricité et l'eau sont offerts. Nous ne fournissons pas le matériel : vous devez amener vos tables, chaises, Barnum ou autres et rallonges électriques.

Si vous êtes intéressés pour exposer, merci de répondre au questionnaire en ligne sur le site Internet de la commune (date limite des dépôts d'inscriptions le 12 août 2023).

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Ingrid Compan 06 60 11 09 14

Fête de la musique

Réservez votre soirée du mercredi 21 juin !

Au programme sur la place de la Loi 1901 :

- > 18h30 : les élèves des écoles
- > 18h45/19h45 : POST IT, concert théâtralisé par Les Créants
- > 20h/21h30 : KAFEIN, pop rock/new wave
- > 21h30/23h30 : KAMY et Anthony, pop
- + Restauration et buvette sur place

À vos stylos pour la nouvelle édition du Prix littéraire de la CCM

La Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) lance l'édition 2023 de son Prix littéraire, sur le thème « Un été pas comme les autres ». Les participants ont jusqu'au 15 septembre pour déposer leur nouvelle.

La participation à ce prix littéraire est gratuite. Elle est ouverte à toute personne habitant en Gironde, à partir de 16 ans (la participation des mineurs est soumise à l'autorisation parentale). Les textes présentés, entre 1 500 et 2 000 mots maximum, devront faire référence au territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu et être en rapport avec le thème de cette édition.

À travers cette action lancée en 2021, la CCM souhaite promouvoir l'activité culturelle, inciter et valoriser la création

artistique locale. L'objectif est également de développer et favoriser l'accès à la lecture publique au plus grand nombre, en associant à la démarche les bibliothécaires du réseau « En voiture Simone » et les documentalistes des collèges du territoire.

Les trois premiers lauréats se verront remettre des bons d'achats dans les librairies du territoire de la CCM ainsi que des places au cinéma Georges Brassens de Léognan. Le récit plébiscité sera également publié dans le magazine communautaire « L'esprit communautaire ».

Calendrier du concours : dépôt des nouvelles entre le 12 juin et le 15 septembre 2023. Plus d'informations sur le site de la CCM : www.cc-montesquieu.fr

Les Estivales de Pessac-Léognan

L'équipe du Château d'Eyrans vous invite à célébrer l'été en sa compagnie, à l'occasion des Estivales de Pessac-Léognan les samedi 17 et dimanche 18 juin 2023 de 10h à 19h !

Venez découvrir nos vins au cours de visites et dégustations gratuites tout le week-end. Des ateliers « vignes et famille » seront aussi disponibles gratuitement sur réservation !

Samedi, régaliez-vous en musique avec la Batucada Tibidim et ses percussions, accompagnée de l'équipe de Numéro 33 Pizza Napoletana qui vous proposera des pizzas contemporaines et gourmandes.

Dimanche nous aurons le plaisir d'accueillir l'Apostrophe, un



joli food-truck ambiance Street Food de saison et à base de produits frais.

En famille ou entre amis, nous vous attendons pour partager ce moment festif au sein de notre propriété familiale.

Retrouvez l'ensemble de notre programme sur Facebook et sur notre site web : savigneux.com

Contact : 05.56.77.54.37 accueil@savigneux.com

L'Atlas de la Biodiversité Communale : l'ABC de la CCM

Ce projet, financé à 80 % par l'Agence Française de la Biodiversité, est rendu possible grâce à l'établissement d'un partenariat avec la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique et l'Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine.



Il vise ainsi des objectifs de connaissance fine du patrimoine naturel (constitution d'un socle de connaissance solide), de préservation

des enjeux de biodiversité à travers leur prise en compte dans les schémas de planification et documents d'urbanisme, et de sensibilisation de la population à la biodiversité à travers une approche pro-active et participative.

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale, ou ABC, est un programme d'inventaire et de cartographie de la flore, de la faune (lichens et champignons), de la géologie et des milieux naturels. Celui de la CCM a été réalisé de 2019 à 2021 et recouvre l'ensemble des 13 communes du territoire.

Pourquoi un ABC sur la Communauté de Communes de Montesquieu ?

Le territoire de la CCM dispose d'un patrimoine naturel riche et diversifié, aux nombreux enjeux de biodiversité reconnus par la communauté scientifique. La démarche d'atlas de la biodiversité apporte aux communes une information naturaliste actualisée, détaillée et synthétique. Cet état de la connaissance constitue une aide à la décision pour les communes afin de préserver et valoriser leur territoire en intégrant les enjeux de biodiversité aux politiques d'aménagement.

Atlas de la Biodiversité Communale disponible sur le site Internet de la CCM

Aurore AMBERT : Manipur Harmony



Installée sur la commune avec sa famille depuis trois ans, cette jeune femme, maman de deux enfants, a souhaité opérer un changement professionnel en joignant l'utile à l'agréable.

En effet, après avoir travaillé 14 années en tant qu'aide-soignante et malgré l'épanouissement que lui apportait ce métier, elle a remis en question sa vocation. C'est à la suite d'une formation sur le « toucher

massage » qu'elle a pu appliquer à ses patients et les retours positifs, qu'elle a eu un déclic. Pour mener son projet à bien, elle a suivi une formation et obtenu un diplôme d'Etat de « Praticienne en massage de bien-être ». Elle a quitté l'hôpital fin 2022 et s'est installée auto-entrepreneuse, afin d'exercer

sa nouvelle activité. Son expérience dans le milieu médical, notamment ses nombreuses années de pratique au service de réanimation constitue une plus-value.

Aujourd'hui, elle met en pratique ses compétences et son expérience au service de tous, en proposant différents types de massages, pour soulager les maux physiques ou psychologiques. Ils sont sources de détente et de relaxation et adaptés à chaque personne. Certains massages parviennent à évacuer les émotions refoulées, les tensions physiques et psychiques.

Une parenthèse de bien-être qu'Aurore propose à tous (enfants, adultes, duo) à domicile ou sur Canéjan.

N'hésitez pas à la contacter !

Aurore AMBERT : Manipur Harmony

manipur.harmony@gmail.com

06 32 22 55 88

Facebook + Instagram

Déborah FERRERI : l'art et la culture à portée de main



Coach, metteur en scène de théâtre et plasticienne depuis 25 ans, Déborah FERRERI ne s'arrête jamais ! Installée dans la commune de Castres-Gironde, Déborah intervient sur tout le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu et plus largement en Gironde.

Elle a plusieurs cordes à son « arc culturel ». En effet, elle

anime des ateliers d'arts plastiques dans différentes structures, propose des ateliers de théâtre tous publics et tous niveaux, elle met en scène des pièces et enfin y participe en tant que comédienne.

Elle a créé l'association POPART (domiciliée à Castres) et à ce titre, en partenariat avec la mairie, elle anime un atelier

théâtre sur notre commune depuis septembre dernier. Les jeunes comédiens en herbe ont appris la technique, le jeu d'acteur et ont travaillé une pièce (« les mots cailloux » de Willerval). Ils la présenteront le 28 juin prochain lors de la soirée théâtre organisée à partir de 20h à la salle des fêtes.

Elle souhaiterait proposer cet atelier à de nouveaux venus à la rentrée de septembre. Alors n'hésitez pas à la contacter.

Elle mène un autre projet sur la commune : « Critérium » création d'une pièce avec Sophie HERAUD. Des textes à la mise en scène, en passant par les décors et les costumes, elles réalisent tout à deux. Elles présenteront cette création pour la première fois lors de la fête de la rentrée, samedi 9 septembre.

Déborah FERRERI

06 64 73 34 32

Félicitations à Julie WARNIER, photographe, dont nous avons fait le portrait dans un précédent numéro de l'ECHO.

Elle a reçu l'un des titres de Portraitiste de France 2023, à l'occasion du prestigieux concours des Portraitistes de France 2023, organisé par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image (FFPMI).

Agenda

Juin / Juillet 2023

- > **Vendredi 2 juin**
Festival de la Jeunesse
19h - salle des fêtes
- > **Samedi 3 juin**
Rassemblement contre LGV
Place de la Loi 1901
- > **Mercredi 7 juin**
Club des bébés lecteurs
10h30/11h30 - bibliothèque
- > **9, 10 et 11 juin**
Fête locale
Place de la Loi 1901
- > **Jeudi 15 juin**
Réunion publique PLU
18h30 - salle des fêtes
- > **Samedi 17 juin**
Vente publique de livres
10h/12h30 - bibliothèque
- > **Mercredi 21 juin**
Fête de la Musique
à partir de 18h30 - Place de la Loi 1901
- > **Mardi 27 juin**
Kermesse école élémentaire
stade de la Bugonne
- > **Mercredi 28 juin**
Spectacle théâtre
20h - salle des fêtes
- > **Vendredi 30 juin**
Kermesse école maternelle
école maternelle
- > **Jeudi 13 juillet**
Partir en livres
journée - bibliothèque
- > **Mercredi 19 juillet**
P'tit atelier recycl'art
10h/12h - bibliothèque
- > **Mercredi 26 juillet**
Club des bébés lecteurs
10h30/11h30 - bibliothèque

FOCUS

La chasse aux oeufs !

Bilan très positif pour l'édition 2023 de la chasse aux œufs :

- > belle matinée très ensoleillée
- > distribution de 180 poches d'œufs
- > toujours un espace pour les petits et un pour les plus grands
- > coin café pour les parents
- > encore un franc succès pour cette manifestation communale



Cérémonie du 8 mai

Retour en photos sur la cérémonie du 8 mai, organisée par l'Amicale des Combattants de Saint-Médard-d'Eyrans et la municipalité.

Une belle cérémonie toute en musique, grâce à l'Harmonie des Graves. Un grand merci à tous les participants, venus en nombre, pour célébrer le 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et honorer le souvenir des victimes. Une mention spéciale aux enfants de l'école élémentaire, notamment à la classe de CM1 de Madame MORAND, pour leur chant lors de la Marseillaise.

